

Semaine du 24 juin au 01 juillet 2022



Une semaine sur les marchés

- Les marchés restent tendus entre les craintes d'une récession imminente accentuées par les données macros américaines qui annoncent une décélération de la consommation américaine plus tôt que prévu. En zone euro, l'alerte sur l'inflation reste haute. À Sintra, les Banquiers Centraux ont réaffirmé leur volonté de lutter contre l'inflation dans cette phase du cycle économique. Ces facteurs entraînent une baisse des marchés boursiers ainsi que les taux souverains, qui commencent à craindre une récession dès cette année. Le taux 10 ans américain revient largement sous les 3%, à 2,9% et le taux 10 ans allemand clôture la semaine seulement à 1,2%, après avoir touché les 1.6% en début de semaine.

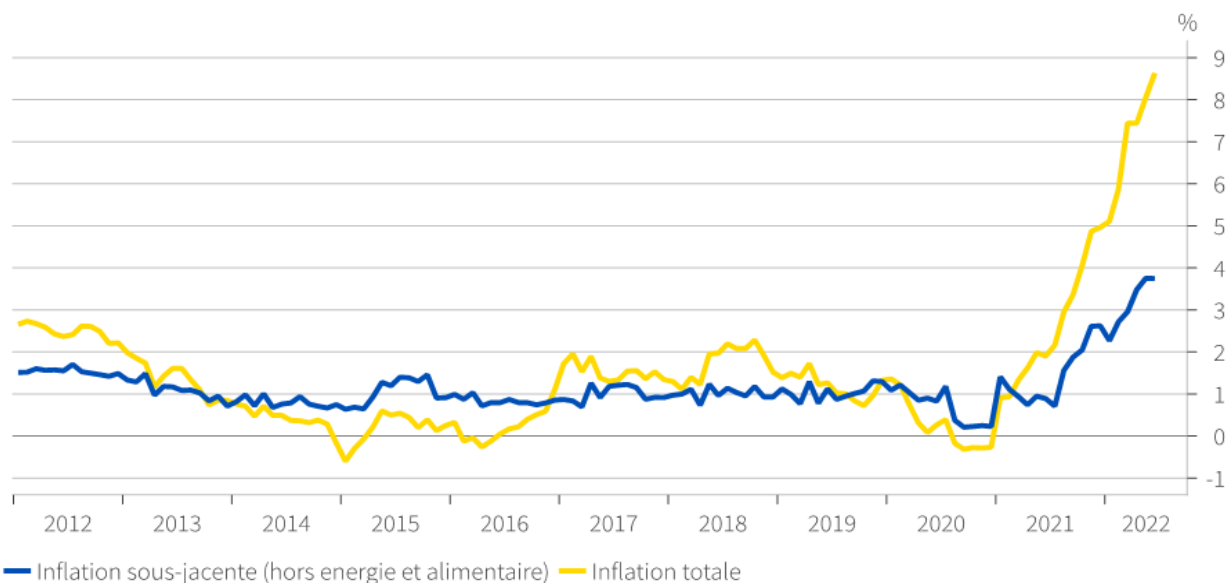


Les nouvelles macroéconomiques de la semaine

- La contraction du PIB américain au premier trimestre a été révisée à la baisse d'un dixième à -1.6% en variation trimestrielle annualisée. Au-delà du chiffre global, c'est la contribution des différentes composantes de la demande qui est plus importante. La consommation privée a été drastiquement révisée à la baisse (1,8% en variation trimestrielle annualisée contre 3,1% dans l'estimation précédente), et n'est que partiellement compensée par une croissance plus forte des investissements (7,4% contre 6,8%). Le lendemain, la consommation des ménages de mai est sortie également plus basse qu'attendu, et celle d'avril a également été revue à la baisse. En termes réels, la consommation a diminué de -0,4% sur le mois en mai, ce qui ouvre la porte à une croissance beaucoup plus faible qu'attendu au deuxième trimestre. Le volet positif est que le déflateur de la consommation (hors composantes volatiles, c'est-à-dire la mesure de référence de la Fed), décélère encore, et en glissement annuel arrive à 4,7%, en baisse par rapport au pic de février (5,7%). L'ISM manufacturier diminue en juin à 53 après 56,1 en mai, dans le sillage des enquêtes PMIs (1) publiées la semaine précédente. Les données confirment la décélération en cours de l'activité du secteur manufacturier aux Etats-Unis et accentuent les risques pour le trimestre à venir.
- L'inflation en zone euro atteint un nouveau pic à 8,6% en juin après 8,1% en mai. L'inflation sous-jacente (hors composantes volatiles) baisse légèrement de 3,8% à 3,7% en glissement annuel ; cette baisse devrait être temporaire. L'énergie explique encore plus de la moitié de l'inflation, mais les tensions haussières sur les prix commencent à se propager à d'autres composantes. La baisse de l'inflation en Allemagne (de 8,7% à 8,2%) est expliquée par les mesures prises par le gouvernement de soutien du pouvoir d'achat à partir du mois de juin pour 3 mois, par la baisse de la taxe sur l'essence mais aussi du coût de l'abonnement pour les trains à 9€ par mois. En synthèse, l'inflation va rester élevée et le bilan des risques demeure à la hausse. Le coût du gaz naturel a augmenté de plus de 10% sur une semaine, confronté à la diminution des flux de gaz en provenance de la Russie vers l'Europe. D'ailleurs des travaux de maintenance vont arrêter le gazoduc Northstream pendant une dizaine de jours en juillet et pourront encore faire monter les tensions.

Semaine du 24 juin au 01 juillet 2022

Inflation en Zone euro



Source: Macrobond, AIF
Données au 01/07/2022

	01/07/2022	24/06/2022	Variation hebdo.	Variation / fin 2021
Actions			%	%
CAC 40	5931	6073	-2,3%	-17,1%
S&P 500	3825	3912	-2,2%	-19,7%
Taux	%	%	Points de base	Points de base
10 ans US	2,90	3,12	-22	140
10 ans Allemagne	1,23	1,44	-20	141
10 ans France	1,61	1,81	-20	149
10 ans Italie	3,09	3,45	-36	195
Ecart de rendement	Points de base	Points de base		
10 ans Italie-Allemagne	185	201	-16	54
Volatilité actions US			Ecart hebdo.	Ecart / fin 2021
VIX	27	27	0	10

Source Refinitiv Datastream - Indices actions hors dividendes en devise locale

(1) Les Pmi sont des enquêtes auprès des directeurs d'achat qui anticipent une croissance de l'activité s'ils sont supérieurs à 50 et une contraction en cas contraire.

Semaine du 24 juin au 01 juillet 2022

INFORMATIONS IMPORTANTES

Ce document à caractère publicitaire est établi par Abeille Asset Management, société de gestion de portefeuille de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le n° GP 97-114, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 18 608 050 euros, dont le siège social est situé au 14 rue Roquépine, 75008 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 335 133 229. Le 22 novembre 2021, Aviva Investors France change de nom et devient Abeille Asset Management. Ce changement de dénomination sociale s'inscrit dans le cadre de l'intégration des entités du groupe Aviva à Aéma Groupe à la suite de la cession des activités françaises du groupe Aviva Plc à Aéma Groupe en date du 30 septembre 2021. Abeille Asset Management n'appartenant plus au groupe Aviva plc, elle ne saurait être tenue responsable des publications effectuées par Aviva Plc et ses filiales sur le territoire français.

Ce document contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Abeille Asset Management considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information publiques, leur exactitude ne saurait être garantie.

Les analyses présentées reposent sur des hypothèses et des anticipations d'Abeille Asset Management, faites au moment de la rédaction du document qui peuvent être totalement ou partiellement non réalisées sur les marchés. Elles ne constituent pas un engagement de rentabilité et sont susceptibles d'être modifiées.

Ce document ne donne aucune assurance de l'adéquation des produits ou services présentés et gérés par Abeille Asset Management à la situation financière, au profil de risque, à l'expérience ou aux objectifs de l'investisseur et ne constitue pas une recommandation, un conseil ou une offre d'acheter les produits financiers mentionnés. Abeille Asset Management décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments y figurant. Avant d'investir dans un OPC, il est fortement conseillé à tout investisseur, de procéder, sans se fonder exclusivement sur les informations fournies dans ce document, à l'analyse de sa situation personnelle ainsi qu'à l'analyse des avantages et des risques afin de déterminer le montant qu'il est raisonnable d'investir.

FA22/0154/04012023